

E 4311

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 2 mars 2009

Annexe au procès-verbal de la séance
du 2 mars 2009

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Décision des représentants des Gouvernements des États membres
portant nomination de juges et d'avocats généraux à la Cour de justice
des Communautés européennes.



**CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 24 février 2009
(OR. en)**

6281/09

**INST 21
JUR 66
COUR 16**

ACTES LÉGISLATIFS ET AUTRES INSTRUMENTS

Objet: DÉCISION DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES
ÉTATS MEMBRES portant nomination de juges et d'avocats généraux à
la Cour de justice des Communautés européennes

DÉCISION
DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS
DES ÉTATS MEMBRES

du

portant nomination de juges et d'avocats généraux
à la Cour de justice des Communautés européennes

LES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES DE
L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 223,

vu le traité instituant la Communauté européenne de l'énergie atomique, et notamment son
article 139,

considérant ce qui suit:

- (1) Les mandats de MM. Vassilios SKOURIS, Allan ROSAS, Koen LENAERTS et Uno LÖHMUS, Lars BAY LARSEN, Mme Rosario SILVA DE LAPUERTA, MM. Jerzy MAKARCZYK, Endre JUHÁSZ, Marko ILEŠIČ, Ján KLUČKA, Aindrias Ó CAOIMH, Mme Camelia TOADER et de M. Jean-Jacques KASEL, juges, et ceux de MM. Luís Miguel POIARES PESSOA MADURO, Dámaso RUIZ-JARABO COLOMER et de Mmes Juliane KOKOTT et Eleanor SHARPSTON, avocats généraux à la Cour de justice des Communautés européennes, viennent à expiration le 6 octobre 2009.
- (2) Il convient de procéder au renouvellement partiel des membres de la Cour de justice des Communautés européennes pour la période allant du 7 octobre 2009 au 6 octobre 2015. Cependant, faute de proposition, la nomination de deux juges ne pourra intervenir qu'ultérieurement,

DÉCIDENT:

Article premier

1. Sont nommés juges à la Cour de justice des Communautés européennes pour la période allant du 7 octobre 2009 au 6 octobre 2015:

M. Lars BAY LARSEN

M. Aindrias Ó CAOIMH

M. Endre JUHÁSZ

M. Jean-Jacques KASEL

M. Koen LENAERTS

M. Uno LÖHMUS

M. Allan ROSAS

M. Marek Safjan

Mme Rosario SILVA DE LAPUERTA

M. Vassilios SKOURIS

M. Daniel ŠVÁBY.

2. Sont nommés avocats généraux à la Cour de justice des Communautés européennes pour la période allant du 7 octobre 2009 au 6 octobre 2015:

M. Niilo JÄÄSKINEN

Mme Juliane KOKOTT

M. Dámaso RUIZ-JARABO COLOMER

Mme Eleanor SHARPSTON.

Article 2

La présente décision est publiée au *Journal officiel de l'Union européenne*.

Fait à, le

Le président
